

Carte journalière dégriffée Commune					Donzelot Charlotte			
Valable: 2024					19.01.1990			
30		von/de/da/from → nach/a/a/to				30		KL. CL.
03.06 *	00:00 *	* → * * → *				04.06 *	05:00 *	2 *
La carte journalière dégriffée Commune est valable sur les lignes du rayon de validité AG, dans la classe correspondante. Pas d'échange. Remboursement que dans des cas exceptionnels. Conditions: www.cartejournaliere-commune.ch								
Prix entier						CHF 52.00		
						B2P		

(L) (TK) (SPEZ) (4)
Commande no: 88407238215

No article: 54000
incl. 8.10% TVA



L'utilisation des billets électroniques est régie par les tarifs actuels des entreprises suisses de transport du Service direct, notamment les dispositions tarifaires accessoires communes du Service direct et des communautés participantes (T600) ainsi que les tarifs des communautés tarifaires et de transport.

- Extrait:
- Les billets électroniques sont des titres de transport personnels et non transmissibles. Ils doivent être présentés spontanément au personnel de contrôle, accompagnés d'une pièce d'identité officielle valable et/ou d'une carte de réduction au nom de la personne concernée.
 - Le T600.9 ou les conditions de l'entreprise de transport/de la communauté concernée s'applique(nt) pour les remboursements. Le remboursement des billets électroniques dans le cadre de voyages internationaux est soumis à la réglementation internationale.

